

TERMES DE REFERENCE (TDR) DES AGENCES D'EXECUTION (AGEX) CHARGES DE LA COLLECTE DES DONNEES AUPRES DES MENAGES BENEFICIAIRES TMDH DANS LE CADRE DU PROJET DE FILETS SOCIAUX DE SECURITE

A. CONTEXTE

L'ensemble des cadres de référence des orientations politiques nationales, dont en particulier les Documents relatifs à l'Initiative Emergence de Madagascar (IEM), la Politique Générale de l'Etat (PGE) et la Politique Nationale de Protection Sociale (PNPS) fixent parmi les Objectifs prioritaires le relèvement et la réhabilitation des couches vulnérables.

Dans le cadre du renforcement de son engagement dans la lutte contre la pauvreté à Madagascar, la Banque Mondiale a intensifié son investissement dans le secteur de la protection sociale. Ainsi, la République de Madagascar a bénéficié d'un appui de la Banque Mondiale dans le cadre de la mise en place d'un programme de filets sociaux de sécurité (FSS) sous la coordination du MPPSPF et mis en œuvre par le FID.

Le programme de Transfert Monétaire pour le Développement Humain (TMDH) mis en œuvre par le FID, une des composantes opérationnelles du Projet de Filets Sociaux de Sécurité (FSS) financé par la Banque mondiale depuis 2015 et coordonné par le Ministère de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme (MPPSPF), est un transfert d'argent conditionnel qui cible les ménages les plus pauvres. Le TMDH fournit un appui aux revenus des familles les plus pauvres dans les zones rurales afin de stimuler la consommation des ménages, la sécurité alimentaire, la nutrition et le capital humain.

Le TMDH exige la fréquentation de l'école primaire pour les enfants âgés de six à quatorze ans et met les ménages bénéficiaires en relation aux services de santé, de nutrition, de moyens de subsistance et de développement de la petite enfance.

Dans ce financement additionnel 3, la sous-composante TMDH a intégré de nouveaux ménages dans des nouveaux Districts présélectionnés.

Le FID envisage d'utiliser une partie de ce financement pour recruter des Agence d'exécution (AGEX) qui vont assurer la collecte de certaines données auprès d'un échantillon de 5 520 nouveaux ménages bénéficiaires.

Les présents Termes de référence décrivent les objectifs et les activités attendus des AGEX dans cette activité de collecte de données prédéfinies par le FID auprès d'un échantillon de ménages bénéficiaires du programme TMDH.

Les Consultants sont recrutés par le FID conformément à son Manuel de passation de marchés approuvé par la Banque Mondiale.

B. OBJECTIFS

Les objectifs de la mission confiée par le FID à l'AGEX pour la collecte des données sont de :

- Réaliser une enquête à domicile via smartpone/tablette auprès d'un échantillon de ménages bénéficiaires du programme TMDH dans les zones d'intervention sous financement FSS FA3, selon le protocole défini par le FID ;
- Assurer la complétude, la cohérence et la sincérité des données recueillies .
- Disposer des données fiables, cohérentes et sincères concernant les ménages enquêtés

C. LES PRESTATIONS DEMANDEES

i. Localités de prestation :

La zone d'intervention se trouve dans le tableau « Annexe 1 ».

ii. Activités à mener par le consultant

Les activités à mener par l'AGEX dans le cadre de ses prestations sont :

- Informer les autorités locales et les membres du Comité de protection Sociale(CPS) sur la tenue de l'enquête et ses objectifs, établir avec eux un calendrier de réalisation de l'enquête.
- Avec l'appui des membres du CPS, tenir une Assemblée Générale des ménages bénéficiaires pour leur communiquer les objectifs de cette enquête et le calendrier d'enquête à domicile par Fokontany et par ménage, les pièces justificatives à préparer (Karam-pokontany, copie d'acte de naissance, CIN, certificat de scolarité), les personnes exigées pour l'entretien, les risques en cas d'absence ;
- Procéder à l'enquête à domicile par smartphone/tablette des ménages sélectionnés sur un questionnaires liés aux capacités de résilience, accès aux services sociaux de base et situation scolaires des enfants, tout en limitant au maximum le nombre de ménages non enquêtés selon le protocole défini par le FID et respectant le référentiel établi.
- Effectuer des recoupements (contre enquête) via les superviseurs sur au moins 15% des ménages enquêtés ;
- Retourner aux ménages absents au moins une fois ;
- Procéder à la synchronisation des données sur le système de gestion des données (MIS) du FID ;
- Veiller à la sauvegarde des données collectées.

Au cours du processus de collecte, un fonds sera confié au Consultant pour le paiement des indemnités des Comité de Protection Sociale suivant un taux de 10 000 Ar par jour et par personne suivant la repartition et modalités fixées par le FID. Celles-ci seront détaillées dans le contrat.

L'AGEX s'assure que toutes les mesures de sécurité sanitaire liées à la non propagation du coronavirus soient respectées scrupuleusement.

D. DUREE DE LA PRESTATION

La prestation s'étalera prévisionnellement sur une période de **02 MOIS**

L'AGEX prendra les mesures adéquates pour que la durée de collecte sur terrain ne dépasse pas 20 jours.

Pour chaque lot, le référentiel des interventions du personnel de l'AGEX sur terrain est défini comme suit :

Activités	Homme-jour des intervenants
Visite de courtoisie et Assemblée Générale d'information	01 Chef de mission par District avec 03 HJ par District 01 superviseur pour 5 Communes à raison de 01 HJ par Commune 01 enquêteur pour 02 Fokontany
Enquête à domicile Recoupement Vérification et synchronisation des données sur le plateforme MIS du FID	7 ménages à enquêter par enquêteur et par jour Une marge de 02 jours pour les absents 01 Superviseur pour 05 Communes à raison de 02 HJ par Commune

E. LIVRABLES

Le consultant présente les livrables ci après sous forme physique et électronique suivant ces zones d'intervention :

- Un rapport de démarrage
- Un rapport d'enquête à domicile avec la base des données compilée sous forme excel.
- Un rapport final des prestations
- Les coordonnées GPS des domiciles des ménages enquêtés ;

Remarque: se référer aux Données particulières dans le contrat pour le délai de remise des livrables

F. QUALIFICATIONS REQUISES

L'AGEX devrait être une **Association** ou **ONG**:

- Légalement constitué(e) au moins depuis 3 ans ;
- Ayant au moins 02 expériences en enquête auprès d'au moins 2 000 ménages chacune pendant les huit (08) dernières années ;

Les expériences suivantes constitueront des atouts :

- Expérience en enquête sur tablette ou smartphone ;
- Résident dans la Région ou expériences dans les Districts ciblés.

G. RESSOURCES A METTRE EN ŒUVRE

L'AGEX mettra en place un dispositif opérationnel permettant d'assurer la qualité de la mission. Tout changement de personnel doit être préalablement approuvé par le FID.

Les qualifications minimales requises sont présentées dans le tableau ci-dessous. L'AGEX doit présenter les curricula vitae datés et signés par les personnes proposées.

Poste	Qualifications minimales
Chef de mission	Diplôme de Maîtrise avec plus de 7 années d'expériences professionnelles dont au moins 02 expériences réussies en tant que Chef de mission en enquête statistique auprès d'au moins 2.000 ménages
Informaticien	Diplôme Bacc+3 en Informatique 02 expériences au moins en collecte et traitement des données auprès des ménages
Superviseurs d'enquête/socio-organiseurs	Diplôme de Bacc+3 Avec 02 expériences au moins en socio organisation, et/ou mobilisation sociale et/ou ciblage de ménages Avec 02 expériences en supervision d'enquête auprès des ménages
Enquêteurs	Diplôme de Baccalauréat Ayant au moins 02 expériences en enquête auprès des ménages

Le Chef de Mission assure la bonne gestion du contrat et est garant de l'atteinte des objectifs.

L'informaticien assure tous travaux informatiques liés à la mission tels que synchronisation, vérification des données, traitement des données, etc.

Le Superviseur - socio organisateur assure toutes les tâches socio-organisationnelles de la mission et la supervision des enquêtes et recoupement.

L'enquêteur assure l'enquête à domicile sur smartphone/tablette des données sur les ménages et la vérification des informations saisies.

A NOTER QUE :

L'AGEX dotera son personnel de terrain de masque et de gel désinfectant, nécessaires à leur travail.

L'AGEX organisera la répartition des enquêteurs dans le fokontany en fonction du nombre de ménages à enquêter et le délai imparti.

Les données sur les ménages durant cette enquête seront collectées directement sur smartphone ou tablette ou ordinateur portable. Le FID ne prend pas en charge la mise à disposition de ces matériels à l'AGEX ni les dispositif de recharge de ces matériels (power bank, groupe électrogène, etc.).

Remarques très importantes :

- Il ne peut être attribué qu'un (01) lot maximum à un AGEX
- L'AGEX met obligatoirement des tablettes et des smartphones en nombre suffisant à disposition du personnel surtout les enquêteurs et avec les accessoires nécessaires de recharge. Ci après les caractéristiques techniques minimales de tablettes/smartphones :

OS : Android 8.0

- Mémoire interne : 16 Go- RAM : 2Go- Fréquence minimum : 1,4Ghz

- CPU : Quad-Core- Appareil photo dorsale auto focus : 8 Mpx

- Capteur photo frontal : 5Mpx- NFC : Oui- Capacité Batterie : 4000 mAh

- Charge rapide : Oui – avec GPS

ANNEXE 1

ECHANTILLON D'ENQUÊTE

Direction interrégionale Toliara

DIR	LOT	REGION	DISTRICT	Echantillonnage (*)
DIRU	1	Atsimo Andrefana	Sakaraha	540
	2	Atsimo Andrefana	Toliara II	540

(*) Valeur arrondie
 Représentativité par district
 Niveau de confiance à 95% et marge d'erreur à 5%
 Taux de réponse à 80%

ANNEXE 2

LISTE DES DISTRICTS ET COMMUNES D'INTERVENTION

DIRECTION	REGION	DISTRICTS	Communes d'intervention
DIRU	ATSIMO ANDREFANA	SAKARAH	ANDAMASINY VINETA
			SAKARAH
			BEREKETA
			MIARY TAHEZA
		TOLIARA II	ANALAMISAMPY
			ANKILIMALINIKE
			MAROMIANDRA
			ANDRANOHINALY
			MANOROFIFY
			EFOETSE
			BEHELOKE